

LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

Mai 2008



EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Cette année, deux postes pour des emplois étudiants seront disponibles. Un en temps complet au kiosque d'information du banc de Portneuf (Emploi d'été Canada), et un autre partagé entre le kiosque d'accueil du banc et le site récréatif (Jeunes au travail Desjardins).

Les entrevues pour combler ces postes seront effectuées en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi.

Exigences relatives aux programmes

Jeunes au travail Desjardins :

- *Être âgée entre 15 et 18 ans ;*
- *En être à sa première expérience de travail ;*
- *Résider sur le territoire de la MRC Haute-Côte-Nord ;*
- *Être disponible pendant 6 semaines à raison de 30 heures par semaine à partir du 23 juin et sur horaire variable ;*
- *Respecter les engagements du programme ainsi que le respect de l'horaire et de la description des tâches exigées ;*
- *Pour postuler, communiquez avec le Carrefour Jeunesse emploi au (418) 233- 3838.*

Emplois d'été Canada :

- *Être âgés de 15 à 30 ans;*
- *Avoir été inscrit à un programme d'études à temps plein pendant l'année scolaire précédente et avoir l'intention de poursuivre des études à temps plein l'année suivante;*
- *Être citoyen canadien, résident permanent ou avoir le statut de réfugié en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;*
- *Être légalement autorisé à travailler au Canada, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la province ou le territoire visé;*
- *Être disponible pour occuper un poste de 30 à 35 heures par semaines sur horaire variable;*
- *Respecter les engagements du programme ainsi que le respect de l'horaire et de la description des tâches exigées ;*
- *Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité et nous le ferons parvenir aux personnes concernées par la sélection.*

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES RÉSIDUS VERTS

Collecte des encombrants à Portneuf-sur-Mer : le 16 juin 2008

On désigne sous le vocable « encombrants », les matériaux secs d'origine domestique, notamment les meubles, les appareils électroménagers ainsi que certains résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle tels que des réservoirs, douches, lavabos, cuvettes, filtres et pompes de piscines hors terre et toiles de plastique. Notez que les matériaux d'excavation en vrac (par exemple, briques, asphalte, etc.) ne seront pas ramassés lors de cette collecte puisque les personnes responsables de la cueillette ne disposent pas d'une pelle mécanique.

Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue et attachés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Collecte des résidus verts : semaine du 2 juin 2008

Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique alors que les branches doivent être attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris de carton, plastique ou verre.

Informations : MRC La Haute-Côte-Nord
Julie Hamelin (418) 233-2102

OFFRE D'EMPLOI **ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MINEURES DES PLANTEURS** **AUTOMATIQUES À LAS SALLE DE QUILLES**

Tâches :

Sous l'autorité du Comité de quilles et du (de la) gérant(e), la personne attitrée fera l'entretien et les réparations mineures des planteurs automatiques sur appel.

Qualifications requises :

Connaissances en mécanique serait un atout.

Autre exigence :

Etre disponible pour une formation de base.

Salaire :

À discuter

Date limite :

Vendredi le 15 août 2008

Informations :

Annie Morin, sec.
238-2642

PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE :

MARDI, 10 JUIN, 19 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : LES LUNDIS DE 18 H 30 À 20 H

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL : DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H 15 À 12 ET DE 13 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H 15 À 12 H

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-ANNE-DE-PORTNEUF

L'OMH a des logements vacants à louer pour l'immeuble situé au 412, rue Principale (personnes retraitées).

Le territoire de sélection pour l'immeuble de logements s'étend désormais de Longue-Rive à Portneuf-sur-Mer. Toutes les personnes qui feront une demande devront répondre aux critères d'admissibilité établis pour l'OMH.

Les personnes intéressées à faire une demande devront le faire par écrit à l'aide du formulaire de demande de logement approuvé par la SHQ. L'OMH n'exercera, dans l'attribution des logements, aucune discrimination contraire à la charte des droits et libertés de la personne.

Les formulaires requis sont disponibles à l'adresse suivante :

OMH de Sainte-Anne-de-Portneuf, 170, rue Principale
Portneuf-sur-Mer (Québec)
Tél. : 238-2102

Seuls seront considérés les « formulaires de demande de logement » dûment complétés.

Gontran Tremblay, directeur

Programme RénoVillage

Le programme d'aide à la rénovation RénoVillage a été reconduit pour une onzième année consécutive. La MRC de La Haute-Côte-Nord disposera, pour l'exercice 2008-2009, d'une enveloppe budgétaire de 170 000\$. La campagne d'inscription se tiendra donc du **1er mai au 15 juin 2008**.

Pour vous inscrire, les documents suivants sont disponibles au bureau municipal :

- Exemplaies du formulaire « Demande d'aide propriétaire occupant »
- Copies du dépliant explicatif du programme

Les formulaires complétés devront être **retournés à la MRC avant le 15 juin 2008** et ils devront être accompagnés d'une copie du rapport d'impôt 2007 (fédéral et provincial), de l'avis de cotisation fédéral 2007 et d'une copie des comptes de taxes 2007.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la **MRC de la Haute-Côte-Nord au (418) 233-2102**.

Engagement d'une responsable pour le kiosque et autres activités connexes

Dans le but de poursuivre la supervision des activités du kiosque touristique l'été prochain ainsi que le suivi des activités estivales tels que le Concours de sculptures sur sable, la Municipalité a procédé à l'engagement de madame Caroline Emond qui occupait le poste de préposé à l'accueil au kiosque l'an dernier.

Madame Emond occupera les fonctions de responsable du kiosque et des activités connexes du 26 mai au 26 septembre prochain. Cet engagement est rendu possible grâce à la participation financière d'Innergex.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Lors de la dernière rencontre du conseil municipal, deux mandats ont été renouvelés pour un terme de deux années. Il s'agit des mandats de monsieur Rénald Tremblay et de madame Maryse Tremblay.

Rappelons que le mandat du comité consultatif d'urbanisme (CCU) est de faire des recommandations au conseil municipal sur des demandes de permis concernant entre autres des dérogations mineures, des changements de zonage et des problématiques de réglementations.

POLITIQUE FAMILIALE/ RÉALISATION D'UNE RECOMMANDATION DU PLAN D'ACTION

Lors de la dernière séance du conseil municipal, ce dernier adoptait une résolution selon laquelle l'intervention concernant l'acquisition et l'installation de panneaux pour l'identification de rues serait réalisée. La conception terminée, les panneaux seront livrés prochainement à la Municipalité. Afin de vous donner une idée de ce qu'ils auront l'air, en voici un aperçu : pour les besoins de la cause, le fond est bourgogne et le lettrage blanc, le logo apparaîtra dans ses couleurs habituelles.



ABRIS TEMPORAIRES

Le 15 avril de chaque année, tout garage de toile ou autres abris temporaires doivent être démontés. Aucune structure ne doit rester sur le terrain.

Au cours du mois de juin, des vérifications seront faites et les propriétaires qui n'auront pas nettoyé leur terrain seront avisés par lettre et, tel que stipulé aux règlements d'urbanisme et aux règlements harmonisés, s'exposent à des amendes variant entre 100 \$ et 500 \$ qui seront envoyées aux contrevenants.

REPertoire

PROBLEMES IMPORTANTS :	238-2795
SECURITE CIVILE :	295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433
BUREAU MUNICIPAL :	238-2642
TELECOPIEUR :	238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	238-2795
CHALET DES SPORTS :	238-2158
L'ACCUEIL :	238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	238-5303
SURETE DU QUEBEC :	587-2238
SALLE MUNICIPALE :	238-5402
KIOSQUE TOURISTIQUE :	238-2905

Feu
Police
Ambulance :
911

Site Web :

<http://portneuf-sur-mer.ca>

Courriel : infos@portneuf-sur-mer.ca